



## Déclaration CTA du 16 janvier 2018.

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs les membres du CTA.

En chaque début d'année, l'optimisme est de rigueur, et il est de tradition de commencer par présenter ses vœux aux membres du CTA de Rouen. La FSU ne dérogera pas à cette règle en souhaitant que 2018 soit une année caractérisée par la priorité accordée à l'éducation, avec une réelle revalorisation des carrières des agents et une amélioration des conditions de travail de tous. Malheureusement, les premiers signes envoyés par le gouvernement ne vont pas dans ce sens.

Le retour à la congélation du point d'indice et les reports des mesures PPCR montrent la volonté politique de s'attaquer aux fonctionnaires. La réforme de la CSG n'apportera pas de pouvoir d'achat supplémentaire aux agents, contrairement à la promesse électorale du Président Macron. Sans nous étendre sur ces sujets qui ne concernent pas directement le CTA de ce jour, la FSU demande l'abrogation de la journée de carence, entrée de nouveau en vigueur au 1er janvier. Ses seuls effets seront de culpabiliser et sanctionner les collègues malades ou de les envoyer contagieux face aux élèves, à l'encontre des préconisations du ministère qui, en période d'épidémie grippale, recommande d'éviter la propagation du virus en restant à domicile lorsqu'on est atteint, et risquant même, au vu de la jurisprudence du 12 octobre 2017, de les mettre en situation de faute professionnelle.

Les questions à l'ordre du jour concernent la préparation de la rentrée 2018.

Dans le premier degré, les moyens sont en hausse (+63 ETP) afin de permettre la poursuite de la mise en place de la réduction des effectifs dans les classes de l'Éducation Prioritaire. La FSU en prend acte, mais espère que cela ne se fera pas, comme pour la rentrée 2017, au détriment du dispositif "Plus de maîtres que de classes" et des effectifs des classes hors REP et REP+, ou également au détriment des autres classes de ces écoles d'Éducation Prioritaire. Malheureusement, le dédoublement des effectifs en Éducation Prioritaire nécessiterait plus du double en moyens supplémentaires. Comment peut-on imaginer pouvoir couvrir tous les besoins (Effectifs, remplacement, RASED...) avec 63 postes créés dans l'Académie ?

Et année olympique oblige, une nouvelle fois la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Eure se met en position pour battre tous les records de rapidité de la phase de "discussion" de la préparation de la rentrée 2018. Six jours entre la 1ère et la dernière

réunion ! Après cela, l'on pourra longuement philosopher sur le "dialogue social" et l'écoute des "partenaires sociaux".

Dans le second degré, après les années dites "fastes" du quinquennat précédent, dont de nombreux collègues attendent toujours les effets positifs, les mesures budgétaires relatives aux emplois laissent présager une rentrée 2018 des plus difficile ! Seuls les lycées professionnels sont préservés.

Avant d'entrer dans le détail des mesures de rentrée, il nous faut dénoncer le tour de bonneteau du ministre de l'Éducation Nationale qui annonce la suppression de 2600 ETP de stagiaires dans le programme 141 (2d degré public) au prétexte que les postes aux concours afférents n'ont pas été pourvus lors de la campagne 2017, en affirmant que cela n'aura aucune conséquence négative pour les élèves.

Soyons sérieux ! Si cette communication à destination du grand public peut en tromper certains, nous savons tous que ces suppressions ne sont pas sans conséquence. En effet, ces ETP étaient distribués aux établissements sous forme de DHG pour préparer la rentrée 2017, et les Blocs de Moyens Provisoires ainsi créés et nécessaires au bon fonctionnement des EPLE étaient pourvus par des TZR et des contractuels. Supprimer ces moyens, c'est réduire, in fine, les dotations des établissements et dégrader encore un peu plus les conditions de travail. Et que dire du signal envoyé aux étudiants, qui voient par la réduction de postes aux concours, se réduire les chances d'entrer dans la carrière, peu attractive financièrement.

Cette décision ministérielle a été placée d'emblée dans le cadre d'une politique purement comptable, dont l'objectif unique reste la réduction de la dépense publique, sans que l'investissement dans la formation de la jeunesse soit à la hauteur des enjeux de lutte contre les inégalités sociales et d'élévation du niveau de qualification. De ce fait la priorité au premier degré étant maintenue, le second degré est une nouvelle fois sacrifié.

Pour notre académie, 77 ETP seront donc supprimés pour une prévision d'effectifs en très légère baisse de -0.28%. Comment peut-on nous faire croire que cela sera indolore ?

Pour les collèges, la répartition des moyens pour la rentrée 2018 prend en compte, dit le ministère, «la poursuite du développement des enseignements facultatifs en collège». Avec des effectifs en hausse, et une variation des ETP en baisse, l'équation semble difficile à résoudre...

La situation pour les collèges de l'Eure est particulièrement inquiétante. Alors que depuis 2 ans, l'institution nous parle d'accompagnement et de suivi des collègues et élèves des collèges Pablo Neruda et Pierre Mendès France, les 22 suppressions d'ETP ne peuvent permettre cet accompagnement, que ce soit en terme d'effectifs, de suivi des élèves et aussi de suivi des cartes scolaires des collègues de ces deux collèges fermés par le Conseil Départemental avec la complicité de l'Académie et de la Préfecture. Certaines situations seront dramatiques entre mise en concurrence de ces cartes scolaires et suppression des éventuels berceaux.

Pour les lycées, les premiers éléments qui ressortent de la commission Mathiot montrent que l'une des finalités de la réforme du lycée qui se prépare est de permettre des économies drastiques et des suppressions importantes d'emplois par réduction des heures d'enseignement et détérioration des conditions d'accueil des élèves. L'annonce de la suppression de 62 ETP vient renforcer ses premières impressions.

Et que dire de l'accompagnement des élèves de Terminale dans leurs choix d'orientation dans des classes toujours plus chargées !

Cette année, l'académie de Rouen compte 1318 lycéens de plus qu'en 2015-16. A l'issue de leur bac, ces élèves risquent bien de servir de « crash test » pour une réforme de l'orientation post-bac

précipitée et aux objectifs peu avouables. Sous prétexte de mettre fin au tirage au sort, elle instaure une sélection officielle faute de vouloir donner les moyens nécessaires à ce flux prévisible d'élèves.

On demande alors aux enseignants de participer à cette mascarade en donnant un avis qui permettra de trier les élèves à l'entrée de l'université. Il semble d'ailleurs que le rôle de 2<sup>e</sup> professeur principal ne soit pas très prisé par nos collègues de terminale. Pourrions-nous savoir quel est le taux des classes bénéficiant de cette mesure à ce jour ? La FSU rappelle son opposition à toute sélection à l'entrée à l'Université et à toute réforme précipitée du lycée.

Dans la continuité de la loi travail, le gouvernement vient d'entamer les discussions autour de sa deuxième grande réforme : Apprentissage / formation professionnelle / assurance chômage.

L'apprentissage, piloté par les ministères du Travail et de l'Éducation Nationale, constituera un volet important de cette loi. Les discussions pour promouvoir l'apprentissage sont menées sous le seul prisme de l'employabilité immédiate faisant complètement fi de la formation des jeunes.

L'école y est attaquée de plein fouet. Depuis de nombreuses années, des dispositifs et des incitations financières importantes ont déjà été mis en œuvre et les freins réglementaires ont été levés. Pourtant l'apprentissage au niveau V ne se développe pas. Ce sont les entreprises qui ne créent pas d'emplois pour recruter les jeunes et non un problème imputable à l'École. Au sein des groupes de travail, la FSU continue de porter avec conviction la nécessité de la valorisation de l'Enseignement Professionnel Public. Alors que le ministre annonce que la voie professionnelle sera sa seconde priorité, il s'apprête, une fois de plus, à donner des moyens aux entreprises délaissant explicitement la voie scolaire. Aucun moyen spécifique supplémentaire n'est prévu à cette rentrée pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels.

Il est aussi significatif de s'arrêter sur les manques de ce budget académique : pas de création d'emploi de CPE, pas de création d'emploi de personnels de santé, pas de création d'emploi d'assistant de service social...

Et "coup de jarnac" final, l'annonce de la suppression de 10 ETP d'emplois administratifs relevant des BOP 141 et 214. Et pourtant, les agents administratifs, dans les EPLE et dans les services du rectorat et des DSDEN ne semblent pas se tourner les pouces ! Ces agents administratifs sont tous surchargés de travail, et l'Éducation Nationale ne doit qu'à leur bonne volonté et leur professionnalisme de continuer de fonctionner tant bien que mal ! Où sont les 10 ETP en trop, en "sur-dotation" par rapport à d'autres académies comme on nous le répète souvent ? Ces suppressions d'emplois sont-elles le pendant des synergies promises par le Recteur de région académique ? La fusion probable des deux académies normandes dénoncée par la FSU et l'ensemble des organisations syndicales est donc bien une fusion budgétaire, à l'aune des politiques d'austérité qui asphyxient l'Éducation Nationale depuis des décennies !

Enfin, nous souhaitons revenir, sur le fiasco de la CAPA liée à la bonification d'ancienneté des certifiés dans le cadre des nouvelles carrières. Faute de vérifications approfondies antérieures à la séance et malgré nos alertes, la DPE vous propose, Monsieur le Recteur, de modifier le tableau d'avancement après la CAPA. C'est est une première dans l'académie !

Nous vous savons très attaché au paritarisme dans la Fonction Publique. C'est à ce titre que nous vous demandons de convoquer une nouvelle CAPA, afin qu'un tableau d'avancement corrigé et complet soit soumis à l'avis des commissaires paritaires. De plus, alors même que les collègues ont été informés à l'issue de la réunion, des décisions les concernant, il n'est pas acceptable que certains se voient "dé-promus". C'est pourquoi, à titre tout-à-fait exceptionnel, et dans cette

année transitoire de mise en place des nouvelles carrières, nous vous demandons de trouver une solution pour promouvoir les personnels "oubliés" lors de la CAPA, tout en maintenant les promotions proposées lors de l'instance.

Lors de ses vœux 2018 aux personnels, Jean-Michel Blanquer nous assurait de la confiance qu'il souhaitait installer dans l'ensemble du système éducatif. Il insistait sur l'ambition et l'exigence de conduire les élèves vers la réussite. Concluant par ces mots : "l'Éducation est une oeuvre de long terme faite de progrès quotidiens". La FSU invite donc l'ensemble des personnels à se souvenir de ces "bonnes paroles" lénifiantes dans l'exercice d'un métier toujours plus dégradé par des effectifs en hausse, par le recours aux heures supplémentaires toujours plus important, par des tâches administratives alourdies. Nous pourrions poursuivre la liste à l'envi...

Bref, ce budget académique est le premier d'un gouvernement "En Marche"... En marche vers le chaos. Vous aurez compris, Monsieur le Recteur, que la FSU est très inquiète de cette situation et se tiendra résolument aux côtés des collègues qui défendront leur métier, leurs conditions de travail et leurs rémunérations.